



VENDREDI 1ER JUIN 2018 | 9h 17h

PEUT-ON RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES FEMMES-HOMMES PAR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ?

**Bâtiment GIDE (salles G001 et G002)
FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES & DE GESTION**

Peut-on réduire les inégalités professionnelles femmes-hommes par la négociation collective ?

9h00 - 9h30 :

Accueil des participants

9h30 - 10h00 :

Allocution introductive

- Erika Flahaut (Le Mans Université)

10h00 - 11h15 :

Les déterminants des accords sur l'égalité professionnelle

- Membres du projet CAGE

11h15 - 11h30 : Pause

11h30 - 12h30 :

Le codage des accords sur l'égalité professionnelle

- Malik Koubi (Dares)
- Hélène Demilly (IDHES)

12h30 - 13h30 : Déjeuner

13h30 - 14h00 :

Etat du droit de la négociation collective sur l'égalité professionnelle

- Geneviève Chabert-Thomas (SDFE)

14h00 - 14h30 :

L'accompagnement des entreprises vers l'égalité professionnelle

- Karine Babule (ANACT)
- Hélène Plassoux (ARACT Bretagne)

14h30 - 15h30 :

Comment juger de la qualité d'un accord sur l'égalité professionnelle ?

- Introduction de Rachel Silvera (MAGE)

15h30 - 16h00 : Pause

16h00 - 17h00 :

Comment mesurer les inégalités professionnelles ?

- Introduction de Me Emmanuelle Boussard-Verrecchia